



CONGRÈS NATIONAL 2022

Cahier du participant



Faire plus. Faire mieux.



Table des matières

Proposition 1 :	3
Proposition 2 :	3
Proposition 3 :	3
Proposition 4 :	4
Proposition 5 :	4
Proposition 6 :	5
Proposition 7 :	5
Proposition 8 :	6
Proposition 9 :	6
Proposition 10 :	7
Proposition 11 :	7
Proposition 12 :	8
Proposition 13 :	8
Proposition 14 :	8
Proposition 15 :	9
Proposition 16 :	9
Proposition 17 :	9
Proposition 18 :	10
Proposition 19 :	10
Proposition 20 :	11
Proposition 21 :	11
Proposition 22 :	11
Proposition 23 :	12



1.

L'histoire nationale est la mémoire d'un peuple et l'État a le devoir d'en faire la promotion afin que les citoyens la connaissent mieux et puissent s'identifier à un récit national rassembleur qui constitue une source de fierté. Or, il n'existe présentement pas de musée au Québec consacré exclusivement à l'histoire québécoise, à ses grands personnages et aux événements importants des 400 ans d'histoire de notre nation. Une telle institution permettrait de faire découvrir aux Québécois et Québécoises de toutes origines, l'histoire singulière qui nous rassemble, incluant l'apport des Premières Nations, et qui soulève notre différence comme nation francophone en Amérique du Nord. De plus, afin de favoriser une meilleure accessibilité à tous, un portail virtuel pourrait permettre à tous les Québécois et Québécoises d'accéder aux collections de ce musée.

Proposition 1 :

La Coalition Avenir Québec propose de créer un musée de l'Histoire nationale du Québec.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève

2.

Notre histoire commune est au cœur de ce qui fait de nous des Québécois et Québécoises. Un enseignement plus poussé de l'histoire du Québec contemporain au cégep permettrait de développer un sentiment de fierté chez les jeunes adultes en plus d'approfondir leur compréhension des débats politiques actuels. Cela contribuerait à faire d'eux des citoyens plus engagés et enrichirait ainsi notre démocratie.

Proposition 2 :

La Coalition Avenir Québec propose de créer un cours obligatoire d'histoire du Québec contemporain au tronc commun dans les cégeps.

Proposée par la Commission politique, amendée par Lanaudière

3.

Les chaires de recherche permettent de soutenir les travaux des chercheurs universitaires en leur libérant du temps d'enseignement et en leur fournissant des ressources humaines, matérielles ou financières. La Coalition Avenir Québec propose de créer des chaires de recherche qui prioriseraient, dans différents domaines, l'étude du Québec et qui correspondraient à ses priorités et qui mettraient notamment de l'avant l'innovation et l'excellence québécoises dans les secteurs culturels, sociaux ou économiques.

Proposition 3 :

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir les chaires de recherche sur les études québécoises et d'en créer davantage dans les différentes facultés universitaires en fonction des priorités du Québec.

Proposée par la Commission politique, amendée par Pointe-aux-Trembles



4.

Au cœur de la mission de l'école, on retrouve la transmission d'un héritage culturel aux générations futures. Il est donc normal de donner aux grandes œuvres de la littérature québécoise, qui ont marqué le Québec, une place privilégiée dans le cursus scolaire.

À l'heure où les plateformes numériques accentuent la présence de la culture américaine dans notre quotidien, nos écoles se doivent de faire rayonner la nôtre auprès des jeunes afin de leur permettre de se familiariser avec les classiques littéraires québécois et de créer des références culturelles partagées chez les Québécois et Québécoises de toutes origines.

Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place un cursus commun de ces œuvres dans toutes les écoles primaires et secondaires du Québec.

Proposition 4 :

La Coalition Avenir Québec propose de créer un catalogue de grandes œuvres artistiques québécoises afin de permettre aux enseignants de sélectionner, parmi celles-ci, laquelle ou lesquelles seront vues par leurs élèves à chaque cycle.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève, amendée par Chambly

5.

La protection du français et la valorisation de notre langue officielle et commune sont des enjeux qui font un retour en force au Québec depuis le dépôt du Projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Un problème qui revient fréquemment dans l'espace public est celui de la qualité du français des élèves et étudiants québécois, que l'on pense aux enseignants et didacticiens du français qui critiquent la faible maîtrise de la langue de nos jeunes ou bien des étudiants qui échouent en grand nombre les épreuves de français du collégial. Cette situation se poursuit au niveau de l'emploi puisque 35 % des employeurs auraient rejeté des candidatures pour un manque de compétence en français.

Le renforcement du français dans l'enseignement est une question de survie pour notre nation.

Proposition 5 :

La Coalition Avenir Québec propose de faire de l'enseignement du français une priorité, de rehausser les objectifs et de revoir les programmes de français au primaire et au secondaire.

Proposée par la Commission politique, amendée par Chambly



6.

Pour assurer sa vitalité au Québec, le français doit être la langue normale du travail et du savoir à l'université. Pourtant, dans les milieux universitaires, trop de chercheurs ressentent le besoin de se tourner vers l'anglais pour mener leurs travaux, notamment pour obtenir du financement et atteindre un certain lectorat.

Pour donner au français la place qu'il mérite à l'université et encourager la création de savoir francophone, le gouvernement doit encourager et mieux financer la recherche universitaire en français.

Proposition 6 :

La Coalition Avenir Québec propose d'encourager la recherche universitaire, sa diffusion et sa vulgarisation en français, notamment par un meilleur financement, et en coopérant avec les universités francophones.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève,
amendée par Pointe-aux-Trembles, Taillon et Lanaudière

7.

Au Québec, la langue française est bien plus qu'un outil. C'est l'expression d'une culture qui s'est enrichie à travers les siècles et qui comprend des arts, des coutumes et un mode de vie qui font de nous une nation différente, unique au monde.

Afin de mieux intégrer, à la société québécoise, les nouveaux arrivants qui font le choix du Québec, il importe de mieux leur partager ce riche patrimoine culturel qui dépasse largement le strict apprentissage de la langue française.

Les cours de francisation offerts aux immigrants représentent une excellente occasion d'enseigner ces connaissances sur la culture et la société québécoise dans le but de contribuer positivement à leur intégration.

Proposition 7 :

La Coalition Avenir Québec propose d'accentuer l'apprentissage de connaissances liées à la culture et à la société québécoise dans le cadre des cours de francisation.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève



8.

Le patrimoine bâti est le reflet de l'évolution historique du Québec et représente une manifestation tangible de l'identité québécoise. Cependant, sa préservation nécessite de nombreux efforts concertés par les différents acteurs étatiques.

Les municipalités sont appelées à jouer un rôle de premier plan dans la protection et dans la valorisation des édifices patrimoniaux parsemant le territoire québécois. Néanmoins, la protection de ces édifices présente des défis importants pour les municipalités qui n'ont pas toutes les mêmes ressources sur le plan financier, organisationnel et humain.

Pour permettre aux municipalités de remplir adéquatement leur mission envers les édifices patrimoniaux, le gouvernement doit s'assurer de leur fournir les outils nécessaires pour ce faire.

Proposition 8 :

La Coalition Avenir Québec propose d'encadrer et de donner davantage de moyens, notamment financiers, aux municipalités pour assurer l'identification, la conservation, la mise en valeur des édifices patrimoniaux et le support aux citoyens, le cas échéant, pour la réalisation des projets.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève, amendée par Chambly

9.

Le corpus télévisuel et cinématographique représente un puissant vecteur d'appartenance et contient une foule de référents culturels qui permettent d'unir les Québécois et Québécoises de différentes générations et de tout horizons.

Le paysage culturel québécois est progressivement envahi par le contenu américain promu par les plateformes numériques payantes et de la standardisation du contenu présenté sur certaines chaînes de télévision québécoises en vue d'attirer un plus grand public. Le contenu de créateurs de chez-nous s'en retrouve souvent désavantagé, alors qu'il devient difficile d'accès et parfois méconnu du grand public.

Pour y remédier, le gouvernement devra donc explorer différentes avenues afin de rendre plus accessibles les œuvres télévisuelles et cinématographiques québécoises.

Proposition 9 :

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir davantage la production et la diffusion de contenu télévisuel et cinématographique québécois, notamment pour en augmenter le potentiel d'exportation.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève, amendée par Chambly



10.

Les Québécois et Québécoises consomment de plus en plus de produits culturels sur des plateformes numériques, que ce soit des films, des séries télévisées ou de la musique.

Pour s'assurer que notre culture occupe une place importante dans cet espace, le gouvernement aurait avantage à soutenir les initiatives québécoises en plus d'inciter les plateformes existantes à faire une plus grande place aux artistes du Québec.

Proposition 10 :

La Coalition Avenir Québec propose d'augmenter la visibilité et l'accessibilité des produits culturels québécois sur les plateformes numériques.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève

11.

Les Québécois et Québécoises sont fiers de leur État pour autant que ce dernier soit exemplaire dans ses processus, dans la qualité de ses services et dans sa maîtrise des finances publiques.

La gestion de l'État se fait aux frais des contribuables et il importe d'assurer que celle-ci soit irréprochable. La lourdeur réglementaire, les dédoublements bureaucratiques et la paperasse inutile ne doivent plus être tolérés. Une amélioration de l'efficacité et de l'efficience rendrait possible un État plus agile dans sa gestion administrative et assurerait de meilleurs services aux Québécois et Québécoises.

Proposition 11 :

La Coalition Avenir Québec propose que le gouvernement du Québec améliore l'agilité, l'efficacité et l'efficience de l'État, tout en réfléchissant au nombre, à la dimension et à la structure des ministères et organismes publics.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève, amendée par Dubuc



12.

La pandémie aura poussé les Québécois et Québécoises à connecter plus que jamais avec les richesses de notre territoire. L'achalandage des parcs nationaux de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) est plus élevé que jamais. C'est pourquoi il est primordial de continuer de protéger le vaste territoire naturel québécois faisant notre fierté nationale depuis des siècles, tout en facilitant son accès pour les générations présentes et futures. Cet accès doit se faire dans le respect du patrimoine naturel.

Proposition 12 :

La Coalition Avenir Québec propose que l'on fasse de l'accès à la nature une priorité afin de protéger et de mettre en valeur notre patrimoine naturel.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève

13.

Nos cours d'eau sont l'une de nos plus grandes richesses au Québec. La beauté de nos lacs, de nos rivières et de notre fleuve fait notre fierté. Ils sont aussi une source de prospérité, notamment grâce à la production hydroélectrique et à l'industrie du tourisme. Des mesures renforcées pour protéger notre eau et son développement durable permettraient d'assurer la pérennité de cette richesse pour les générations futures.

Proposition 13 :

La Coalition Avenir Québec propose que le gouvernement du Québec renforce ses mesures pour protéger l'eau.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève

14.

Nos hivers sont indissociables de notre histoire, de notre territoire et de notre identité. Ils sont parfois rudes, mais les Québécois et Québécoises savent s'y adapter. Les sports hivernaux permettent d'en profiter pleinement et de rester actifs malgré le temps froid. En soutenant davantage la promotion de ces sports, le gouvernement fortifierait la fierté envers nos hivers, favoriserait de bonnes habitudes de vie et permettrait au Québec de renforcer son statut de destination touristique hivernale.

Proposition 14 :

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir davantage le développement et la promotion des sports et activités hivernales, notamment, dans le but de favoriser de saines habitudes de vie et de promouvoir le tourisme hivernal au Québec.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève, amendée par Dubuc



15.

Afin de préserver la vitalité du français et le poids démographique des francophones, le Québec doit détenir les pouvoirs en matière de la sélection des immigrants permanents et temporaires.

Proposition 15 :

La Coalition Avenir Québec propose au gouvernement du Québec de réitérer sa demande au fédéral de transférer l'ensemble des pouvoirs en immigration le plus rapidement possible au gouvernement du Québec.

Proposée par la Commission politique

16.

L'histoire et les cultures des Premières Nations et des Inuits sont une source de fierté pour le Québec. Malheureusement, elles ne sont pas assez reconnues et valorisées. Les communautés n'ont pas toujours les moyens de faire rayonner leur histoire et leur culture. Les institutions publiques doivent aussi travailler à donner davantage de place aux Premières Nations et aux Inuits.

Proposition 16 :

La Coalition Avenir Québec propose de valoriser et de faire la promotion de l'histoire et des cultures des Premières Nations et des Inuits.

Proposée par la Commission politique

17.

Les Québécois et Québécoises aiment beaucoup aller voir des spectacles d'ici. La création d'une plateforme regroupant l'ensemble de l'offre des spectacles produits au Québec faciliterait l'achat de billets et contribuerait à en faire la promotion. De plus, pour encourager l'achat et fidéliser les consommateurs envers la culture d'ici, les utilisateurs obtiendraient des récompenses pour donner suite à l'achat de billets.

Proposition 17 :

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir la création d'une plateforme en ligne qui recense tous les spectacles québécois et qui permet d'obtenir des récompenses à la suite de l'achat de billets.

Proposée par la Commission politique



18.

L'excellence des artisans et des produits d'ici est une source de fierté pour le Québec. Il est plus que temps de se donner une vitrine pour souligner leur travail exceptionnel. La création d'un concours annuel visant à élire par les pairs un grand artisan dans plusieurs professions (cuisine, boulangerie, musicien, poète, etc.) permettrait de mettre de l'avant le talent québécois, d'attirer les jeunes vers des professions moins traditionnelles et d'encourager la production et la consommation de produits locaux d'excellence.

Proposition 18 :

La Coalition Avenir Québec propose de créer, par catégorie professionnelle, un concours des meilleurs artisans du Québec, pour souligner leur travail.

Proposée par la Commission politique, amendée par Deux-Montagnes

19.

Nos athlètes québécois sont une fierté immense et leurs performances sur la scène internationale sont une source d'inspiration importante pour toute la population et pour nos jeunes en particulier.

Le succès de nos athlètes dépend d'un réseau de soutien et d'aide composé de professionnels, d'entraîneurs, d'organisations bien financées.

Le Québec se démarque déjà au Canada par son support inégalé aux athlètes à partir de leur jeune âge et jusqu'à leur ascension aux plus hauts niveaux. Il faut continuer à soutenir nos athlètes pour les aider à réaliser leur rêve et être une source de fierté pour toute la nation québécoise.

Proposition 19 :

La Coalition Avenir Québec propose d'encourager nos athlètes en bonifiant l'aide qui leur est accordée afin de leur donner plus d'opportunité de pratiquer leurs sports au niveau élite et dans les compétitions internationales

Proposée par Gatineau



20.

Afin de célébrer davantage la fierté régionale, un gouvernement de la Coalition Avenir Québec encouragerait les villes et villages du Québec à mieux faire connaître la richesse de leur territoire ainsi que ceux qui le font vibrer. Ainsi, les municipalités auraient l'opportunité de proposer leur candidature dans le cadre d'un concours menant à la désignation de la capitale touristique et culturelle de l'année. Le récipiendaire de ce concours se verrait allouer une aide pour organiser des activités festives célébrant la fierté locale.

Proposition 20 :

La Coalition Avenir Québec propose la création d'un concours pour désigner la capitale touristique et culturelle québécoise de l'année.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève

21.

L'agriculture est un véritable moteur économique pour le Québec. Les Québécois et Québécoises sont fiers de soutenir nos agriculteurs en consommant des produits locaux. De plus en plus, l'achat chez de petits producteurs locaux est valorisé. Ce modèle est autant populaire chez les consommateurs, qui cherchent à savoir d'où provient ce qu'ils mangent, qu'auprès des agriculteurs, soucieux de faire valoir les spécificités de leur terroir.

Proposition 21 :

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir davantage la production d'aliments par des petits producteurs locaux.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève

22.

La production d'énergie verte par le biais de l'hydro-électricité est une source de fierté pour les Québécois et Québécoises et une réussite économique et environnementale qui suscite l'envie à l'étranger. Les besoins pour atteindre une plus grande indépendance énergétique, soutenir notre croissance économique et électrifier notre économie pour réduire les émissions de GES nécessitent des efforts accrus pour produire de l'énergie verte. Il faut soutenir davantage cette production, notamment au moyen de l'éolien et du solaire.

Proposition 22 :

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir davantage la recherche et le développement visant à accroître la capacité de production d'énergie verte au Québec.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève



23.

Le Québec regorge de talentueux producteurs d'hydromel, de bière, de vin, de cidre et de spiritueux qui stimulent notre économie, font rayonner nos régions et permettent de développer notre terroir. Il y a un engouement des Québécois et Québécoises pour les alcools fait à partir de nos produits agricoles locaux qu'il faut continuer d'encourager. Il est important d'aider nos producteurs d'alcool à développer et faire la promotion de leurs produits.

Proposition 23 :

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir davantage nos producteurs d'alcool afin de les aider à se développer et à faire connaître leur produit.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la relève



Faire plus. Faire mieux.